



Le CQP, MODE D'EMPLOI

➤ UNE INSCRIPTION FACILE

C'est l'employeur qui est en charge de l'inscription.
Pour cela il doit :

- Retirer un dossier de candidature auprès du Centre de Formation Continue des Travaux Publics Egletons,
- Remplir un livret de compétences pour évaluer en toute objectivité les compétences du salarié.

Les frais d'organisation de la session de CQP sont financés en partie par Les Canalisateurs.
Le reste à charge pour l'entreprise est compris entre 240 et 480€ par candidats, selon le nombre de personnes inscrites à la session.

➤ UN EXAMEN RAPIDE

En une journée seulement, le salarié :

- Répond à un questionnaire d'une trentaine de questions,
- S'entretient avec un jury composé de deux représentants « employeur » et deux représentants « salarié ».

Le jour même, le jury informe le salarié du résultat final.

Informations pratiques

Les sessions CQP sont organisées par le CFCTP d'Egletons, en lien avec Les Canalisateurs et la FRTP concernée.

Contactez Les Canalisateurs pour connaître les prochaines dates et lieux de sessions CQP ou pour plus de renseignements.

info@canalisateurs.com
01 45 63 26 08

CFCTP
EGLETONS

**LES
CANALISATEURS**
ACTEURS DES RÉSEAUX DURABLES

MEMBRE DE
**LES TRAVAUX
PUBLICS**
FÉDÉRATION
NATIONALE



VALORISONS notre métier
grâce au Certificat de Qualification
Professionnelle !

CQP
CERTIFICAT
DE QUALIFICATION
PROFESSIONNELLE

**LES
CANALISATEURS**
ACTEURS DES RÉSEAUX DURABLES

Le CQP, C'EST QUOI ?

Le Certificat de Qualification Professionnelle, ou CQP, est une certification s'adressant aux poseurs de canalisations confirmés.

↘ Aucune formation spécifique n'est requise pour présenter sa candidature, seule une expérience professionnelle de 3 ans minimum est souhaitable.

↘ Délivrés par les Commissions Paritaires Nationales de l'Emploi (CPNE) du BTP et reconnus par la convention collective, les CQP Canaliseurs appartiennent au système général de certification au même titre que les diplômes de l'Education Nationale.

Un CQP, POURQUOI ?

→ **RECONNAITRE** la qualité du savoir-faire professionnel des canaliseurs,

→ **FIDÉLISER** les salariés et les encourager dans leur évolution future,

→ **VALORISER** l'image de l'entreprise vis-à-vis de ses clients en mettant en avant la qualification du personnel,

→ **CERTIFIER** officiellement les acquis de l'expérience professionnelle.



4 CQP POUR LES CANALISATEURS



1. Les CQP

"POSEUR DE CANALISATIONS"

Le Poseur de Canalisations prépare le terrain, les outils et les matériaux nécessaires à l'exécution de travaux de pose de canalisations. Il réalise au sein d'une équipe, à partir des consignes transmises par sa hiérarchie et sous sa directive, **divers travaux courants** en site urbain ou rural pouvant nécessiter la pose de blindage et présenter éventuellement un caractère de danger pour les personnes et les biens.

↘ 2 CQP disponibles

- Poseur de canalisations en adduction d'eau potable
- Poseur de canalisations en assainissement

↘ Reconnaissance du CQP

Classement au **Niveau 2 - Position 1**
Coefficient 125 de la CCN des ouvriers des TP

2. Les CQP

"COMPAGNON CANALISATEUR"

D'un niveau de responsabilité supérieur au Poseur, le Compagnon Canalisateur exécute en équipe, dans le respect des règles de sécurité, **des travaux délicats et complexes** dans un environnement souvent difficile nécessitant une grande technicité et une expérience certaine. Il organise les travaux de la spécialité et ceux des aides appelés à l'assister.

↘ 2 CQP disponibles

- Compagnon Canalisateur en adduction d'eau potable
- Compagnon Canalisateur en assainissement

↘ Reconnaissance du CQP

Classement au **Niveau 3 - Position 1**
Coefficient 150 de la CCN des ouvriers des TP